



Parcoursup : combien de candidats sont toujours sans proposition ?

Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur dossier
La phase d'admission principale de Parcoursup a débuté jeudi dernier pour les 936 000 candidats de l'Enseignement supérieur.

Le 8 juin, six jours après le début de la phase d'admission, 66,11% des candidats avaient reçu une ou plusieurs propositions d'admission. (Serge Tenani/Hans Lucas)

Question posée le 9 juin,

Vous nous interrogez sur le nombre de candidats toujours sans réponses positives sur Parcoursup pour leur affectation à la rentrée dans l'enseignement supérieur, une semaine après le début de la phase principale d'admission. Chaque année, le ministère de l'Enseignement supérieur publie un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des affectations. Le 27 mai 2021, jour d'ouverture de la plateforme, 414 945 candidats avaient par exemple reçu une ou plusieurs propositions d'admission, soit 49,31 %. Parmi les lycéens, 343 998 étaient dans cette situation, soit 54,21 %. Cette proportion était de 73,5 % une semaine plus tard.

Mercredi 8 juin, Arnaud Bontemps, porte-parole du collectif «Nos services publics» à l'origine d'un rapport sur les défauts de Parcoursup (et notamment ses listes d'attente à rallonge) s'est étonné de l'absence de publication de suivi concernant la session 2022. Les premiers chiffres ont semble-t-il été publiés dans la foulée sur le site Parcoursup. Ils portent sur la journée du 8 juin (soit six jours après le début de la phase d'admission). A cette date, 66,11 % des candidats ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission (555 817 sur 840 727), soit dont 448 056 lycéens, 99 128 étudiants en demande de réorientation et 8 633 candidats scolarisés à l'étranger. A l'inverse, près de 35 % des candidats sont donc encore sans réponses positives. Chez les lycéens, cette proportion baisse à 28 %. Toujours au 8 juin, 4 609 candidats ont déjà quitté la plateforme avant de recevoir une proposition, dont 2 971 lycéens.

« Ce tableau de bord ne fait pas état de la situation des candidats en «reprise d'études» [95 000 personnes, ndlr] dont l'accompagnement est prévu en lien avec le ministère du Travail, du plein-emploi et de l'insertion ainsi que les partenaires de la formation professionnelle associés dans le cadre du module Parcours + afin, le cas échéant, de leur proposer des formations et des services adaptés à leur profil et à leur projet », est-il aussi précisé. Contacté, le ministère de l'Enseignement supérieur indique que l'ensemble des tableaux de bord sera disponible sur son site prochainement.

